

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE L'ÉNERGIE

Ordre du jour de la séance du CSE du 1er juin 2023

01. Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 11 mai 2023 portant projet de décision sur les prestations réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel ;
02. Projet de décret relatif à l'instruction des demandes d'intervention financière de l'Etat pour une prise en charge partielle des coûts associés à la conversion des usages de gaz pétrole liquéfié à l'électricité ou aux énergies renouvelables ;
03. Projet de décret portant modification du décret n°2017-570 du 19 avril 2017 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie de la Guadeloupe ;
04. Projet de décret portant modification du décret n°2017-577 du 19 avril 2017 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie de Mayotte ;
05. Projet de décret relatif aux redevances dues en raison de l'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport et de distribution de l'électricité et du gaz ;
06. Projet de décret portant application de l'article L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation et définissant les rénovations lourdes et exonérations associées aux bâtiments ;
07. Projet d'arrêté portant application de l'article L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation, fixant la proportion de la toiture du bâtiment couverte par un système de végétalisation ou de production d'énergies renouvelables, et précisant les conditions économiquement acceptables liées à l'installation de ces systèmes ;
08. Projet d'arrêté modifiant certaines dispositions relatives aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
09. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie et l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
10. Projet de décret relatif aux mesures exceptionnelles de maîtrise de la consommation de gaz naturel des installations de production d'électricité utilisant du gaz naturel ;

11. Projet d'arrêté relatif aux lignes du réseau public de transport d'électricité autorisées en 380 kV et aux augmentations du niveau de tension d'exploitation d'un ouvrage.